

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 69 (1943)
Heft: 18

Artikel: La construction à Genève
Autor: Gampert, F.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-52526>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

début de la guerre, deux seules grandes usines nouvelles participent donc dans une mesure non négligeable à la production d'énergie électrique.

Examinons la part que prend Verbois à cette économie générale :

La production possible, avec les 3 groupes installés, atteint, par année moyenne, 400 millions de kWh, dont 176 pendant les six mois d'hiver et 224 en été. Pendant les années très riches en eau, la production ne peut que faiblement dépasser ces valeurs et encore à condition que les mois d'avril et d'octobre soient particulièrement humides. Pour les années sèches, les chiffres correspondants sont de 350 millions de kWh dont 126 en hiver et 224 en été. L'influence d'un hiver sec se remarque dans le changement notable du rapport entre les valeurs d'hiver et d'été. Les mêmes grandeurs établies pour l'ensemble de la Suisse, présentent en 1942 les valeurs indiquées ci-dessous en ne comptant que la production des usines affectées à la distribution générale et au pompage des installations de récupération d'eau d'été, mais en exceptant les générateurs des Chemins de fer fédéraux.

En débit moyen, le total annuel atteint 8300 millions de kWh, dont 3700 en hiver et 4600 en été. L'usine de Verbois accroîtra cette disponibilité de 4,8 %.

En année sèche, 7050 millions de kWh peuvent être pro-

duits, dont 3150 en hiver et 3900 en été, auxquels Verbois ajoutera 4,95 %.

Enfin, dans les années particulièrement avantageuses quant aux régimes des eaux, Verbois complètera de 4,35 % les disponibilités suisses, qui s'élèvent en 1942, sans Verbois, à 9200 millions de kWh.

Le canton de Genève ne dispose pas de haute chute d'eau. De ses deux seuls cours d'eau, le Rhône est aujourd'hui complètement aménagé, et l'Arve cède à quelques petites usines son débit d'été. L'étiage de l'Arve est en effet si minime que la faible chute qu'elle présente sur le territoire du canton ne peut pas être rationnellement équipée. Grâce à l'initiative prise par les Services industriels de Genève, à la suite des circonstances favorables qui se présentèrent en 1937, Genève, qui fut la première ville en Suisse à construire une puissante usine à basse chute, a précédé aussi la réalisation du programme général de construction d'usines hydro-électriques.

En apportant sur le marché du travail le capital investi dans la main d'œuvre et les fournitures si nombreuses et diverses d'un ouvrage de cette envergure, en augmentant notre richesse nationale par l'apport nouveau de quelques centaines de millions de kWh, Genève a accompli une œuvre dont l'intérêt économique dépasse le territoire cantonal.

La construction à Genève

par F. GAMPERT, architecte.

La construction dans toute la partie urbaine est caractérisée par des immeubles locatifs à multiples étages. Cet usage a, dans la ville ancienne, des raisons historiques ; il s'explique par la nécessité de construire en hauteur au temps où la ville était ceinturée de remparts. Même après la démolition des fortifications cet usage s'est conservé. Les quartiers réguliers qui ont été créés sur les emplacements devenus libres pour l'extension de la cité comportent généralement des maisons de quatre à cinq étages. Sur les deux rives du lac, les immeubles locatifs s'étendent jusqu'aux parcs publics qui délimitent la zone urbaine et le passage de la ville à la campagne se fait sans transition. Seul le quartier des Tranchées fait exception avec des immeubles plus bas et des hôtels particuliers.

Ce qui était autrefois une nécessité est devenu un usage, encouragé par les constructeurs et spéculateurs, qui ont tout intérêt à aménager le plus grand nombre de logements sur le plus petit espace possible. Le système si répandu dans la plupart des villes suisses des petits immeubles de deux à trois étages avec terrasse ou petit jardin, et celui des maisons familiales contiguës n'a jamais été en faveur à Genève ; il existe seulement dans la ville de Carouge, dont le caractère architectural est très différent de celui de Genève, et le long de la route de Chêne.

La crise immobilière.

Actuellement la construction d'immeubles traverse une crise si grave qu'on ne peut pas parler de ralentissement, mais bien d'un arrêt complet de toute activité. Depuis le début de la guerre, il n'a pas été construit un seul immeuble locatif dans la ville. Cette crise n'est pas seulement le fait de la guerre mondiale. Les causes doivent être recherchées dans la politique immobilière pratiquée dans la période de prospérité qui a atteint son plein épanouissement vers 1930.

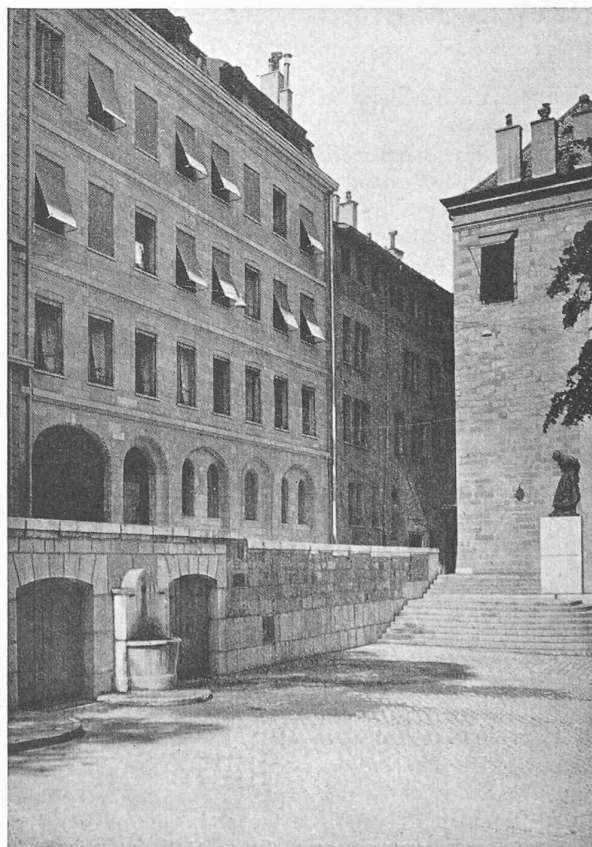


Fig. 1. — Immeuble rue du Soleil-Levant 6, propriété de la ville.

Architecte : Vetterli.

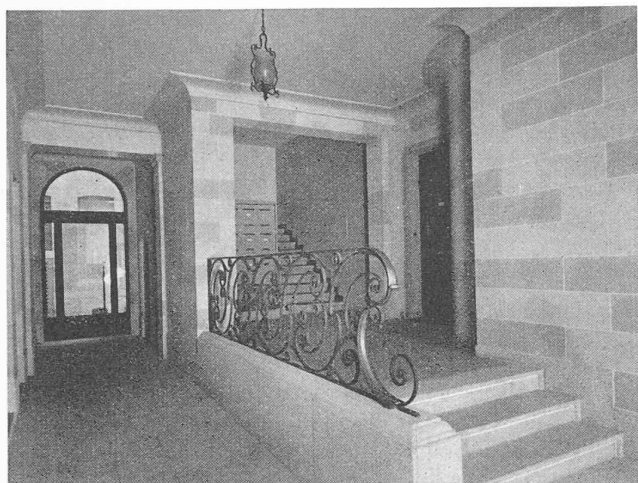


Fig. 2. — Allée de l'immeuble rue du Soleil-Levant 6 (après restauration).

Architecte : Vetterli.

A ce moment, l'activité très grande de l'industrie du bâtiment, marquée par la construction d'un nombre considérable d'immeubles locatifs, a été provoquée par l'apport de capitaux étrangers beaucoup plus que par un accroissement de la population. Les immeubles neufs trouvaient facilement des acquéreurs et aussi des locataires qui abandonnaient des maisons anciennes pour rechercher les avantages du confort moderne. Les établissements financiers ont fourni à ce moment des capitaux considérables à des entreprises souvent guidées par des considérations purement spéculatives qui traitaient avec leurs fournisseurs au-dessous des prix normaux avec tous les risques d'avoir des fournitures et un travail de qualité inférieure et sans faire appel à des architectes qualifiés. Cette période de grande activité n'a pas laissé, du point de vue de l'architecture, des réalisations intéressantes.

Le développement artificiel de l'industrie du bâtiment devait fatalement provoquer une crise immobilière. Cette crise a été encore aggravée par le départ de nombreux étrangers, fonctionnaires des institutions internationales, résidents et rentiers, et par les difficultés du commerce local à la suite de la fermeture des frontières.

La vieille ville.

Il est naturel qu'avec l'arrêt momentané mais total des constructions neuves l'attention se soit reportée sur les transformations d'immeubles et les aménagements dans la vieille ville.

L'intérêt pour ces questions s'est ranimé à la suite du projet élaboré par l'architecte Guyonnet¹ sur la demande du Département des Travaux publics. Ce projet, qui reçu l'approbation des associations professionnelles S. I. A.² et F. A. S.³, fut l'objet de très vives critiques dans une partie de l'opinion publique. Des associations créées pour la défense de la vieille ville virent dans ce projet une menace de démolition massive qui devait enlever à la cité son caractère original, alors qu'il ne s'agissait que d'un programme général d'urbanisme au fur et à mesure des besoins. Ce projet n'a vu jusqu'ici qu'un commencement de réalisation par la suppression des taudis du quartier de la Madeleine et la construction d'un mur de terrasse au bas de la rue de la Fontaine.

¹ Voir *Bulletin technique* du 16 juillet 1938, p. 201.

² Société suisse des ingénieurs et des architectes.

³ Fédération des architectes suisses.

Il a été reconnu que, pour les anciens quartiers, il convenait d'agir avec prudence et après s'être entouré des avis les meilleurs ; dans cette idée des concours ont été ouverts par la Ville et l'Etat pour les aménagements qui posaient des problèmes particulièrement difficiles ; tel a été le cas pour le débouché de la rue de la Fontaine¹ sur le Bourg-de-four et pour la rue Calvin² du côté de la Pelisserie. Jusqu'à présent ces études n'ont pas été suivies d'une exécution. Il semblerait pourtant indiqué de ne pas laisser plus longtemps au centre de la ville des espaces cahotiques et de profiter de la période de chômage dans le bâtiment pour terminer ces aménagements.

La campagne menée depuis quelques années en faveur de la conservation et de la mise en valeur de la vieille ville a surtout attiré l'attention du public sur les vestiges de l'architecture du moyen âge menacés de démolition. Beaucoup d'immeubles de cette époque, qui sont caractérisés par des fenêtres à meneaux couronnés par une accolade, ont disparu lors de la démolition des taudis. Ceux qui restent sur le versant nord de la cité sont généralement des bâtiments très élevés en bordure de rues étroites, construits sur des parcelles étroites et profondes, qui ont subi de nombreuses transformations au cours des siècles. Les adjonctions d'annexes sur les cours et les surélévations successives ont fini par former des enchevêtrements de constructions extrêmement compliqués et un régime de division de propriétés très complexe.

Les propriétaires qui ont, pendant de nombreuses années, considéré que leurs immeubles étaient destinés à disparaître

¹ Voir *Bulletin technique*, 25 janvier 1941, p. 20.

² Voir *Bulletin technique*, 21 février 1942, p. 37.



Fig. 3. — « Jérémie », de Rodó.
Cour Saint-Pierre, angle rue du Soleil-Levant.

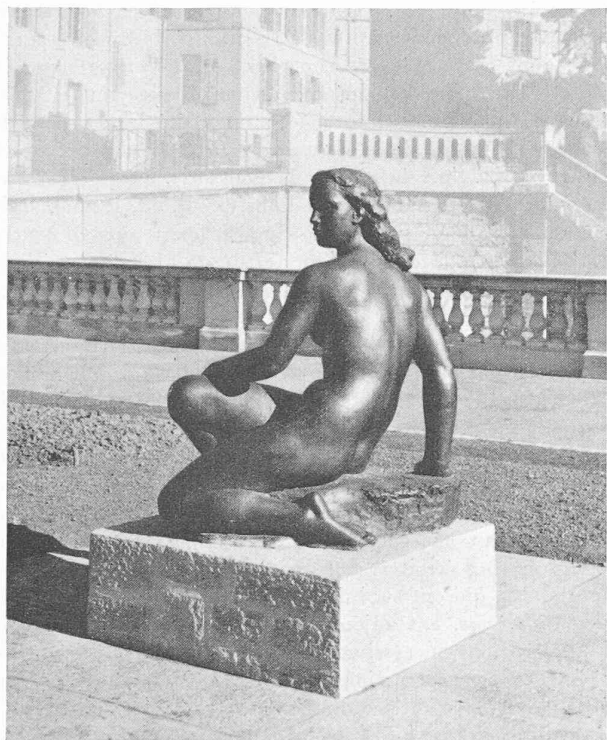


Fig. 4. — « L'Eveil ».

Sculpteur : Weber.

les ont laissé tomber dans un état de délabrement avancé. La tendance nouvelle qui se manifeste actuellement en faveur de la restauration et de la mise en valeur de ces immeubles se heurte à des difficultés tant financières que techniques qui, pour n'être pas insurmontables, sont cependant considérables. Car il ne suffit pas de ravalier les façades et de procéder à quelques rafraîchissements de peinture pour restaurer la vieille ville, la rendre habitable, salubre et vivante.

Des études de « dénoyautage » des cours entreprises par les services publics se sont malheureusement heurtées jusqu'ici à l'inertie des propriétaires. Il convient cependant de louer les quelques propriétaires qui ont entrepris la restauration d'immeubles anciens et se sont adressés à des architectes respectueux des traditions.

Le rôle des pouvoirs publics.

La Municipalité a apporté aussi sa contribution. Elle a fait restaurer des immeubles dont elle est propriétaire en traitant les façades en pierre de taille et en aménageant l'intérieur pour des logements économiques ou des bureaux municipaux (fig. 1 et 2).

L'enlèvement des grilles devant le péristyle de la cathédrale de Saint-Pierre et devant le palais Eynard n'a pas servi seulement à la récupération des métaux ; cette opération a été tout à l'avantage des bâtiments dont elle a mis l'architecture en valeur.

La commémoration du bimillénaire de Genève ne s'est pas manifestée que dans les cortèges et les représentations. Les autorités municipales ont profité de cette occasion pour encourager les commerçants dans la vieille ville à restaurer leurs arcades et à les décorer avec goût. Cette action de subventionnement qui a fourni des occasions de travail à une catégorie intéressante d'artisans, a donné d'heureux résultats et elle a été continuée en 1943.

Pendant de nombreuses années la sculpture avait été délaissée à Genève, bien que la ville possédât une école des Beaux-Arts. Actuellement, l'intérêt pour cet art s'est développé d'une façon heureuse. La belle œuvre en bronze de Rodo représentant le prophète Jérémie a été sortie du musée pour être placée à la cour Saint-Pierre. A la suite de concours, des statues ont été placées sur le quai Turretini et sur le quai Gustave Ador. En ce moment un concours entre sculpteurs de Genève est ouvert pour l'érection d'un monument à Ferdinand Hodler (fig. 3, 4 et 5).

Les concours d'architecture et d'urbanisme.

Pour remédier dans une certaine mesure aux effets de la crise immobilière qui atteint très durement l'industrie du bâtiment et tout particulièrement les bureaux d'architectes et d'ingénieurs, l'Etat et la Ville de Genève ont fait appel dans une large mesure à l'initiative privée soit sous forme d'attributions de travaux, soit par des concours.

Nous avons déjà mentionné plus haut les concours d'urbanisme dans la vieille ville ; celui de l'aménagement de la butte des Terreaux du temple¹ concerne aussi un cas d'assainissement de quartier avec amélioration de la circulation dans le faubourg de Saint-Gervais, dont l'exécution ne saurait être différée.

Le concours du pavillon Galland² à l'asile des vieillards de

¹ Voir *Bulletin technique* du 23 janvier 1943, p. 13.

² Voir *Bulletin technique* du 11 mars 1939, p. 61.

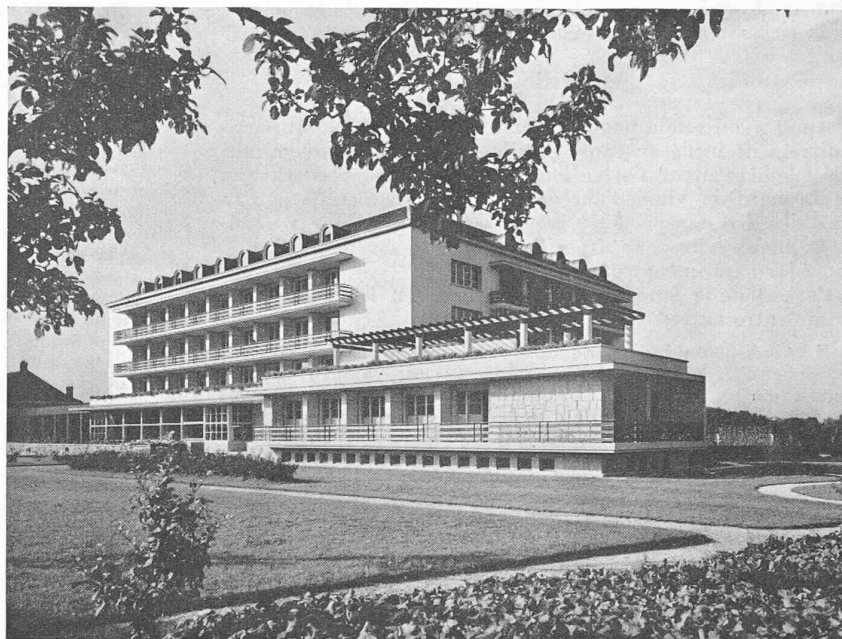


Fig. 5. — « La Brise ».

Sculpteur : Koenig.

Fig. 6.
Pavillon Ch. Galland,
à Vessy.

Architectes :
Buffat, Cingria et Reynold.



Vessy a donné l'occasion à de jeunes architectes de doter la ville d'un bâtiment très réussi à tous points de vue (fig. 6).

C'est aussi le cas pour le nouvel abattoir¹ dont la construction est commencée et sera poursuivie l'automne prochain.

A l'usine de Verbois², la construction des maisons ouvrières a été attribuée à la suite d'un concours fort intéressant étant donné la beauté du site. Par contre il est regrettable que pour les façades de l'usine il n'ait pas été tenu compte du concours³ qui avait apporté des solutions architecturales de valeur.

Mentionnons encore l'école de Genthod⁴ qui a été exécutée à la suite d'un concours.

Pour les ingénieurs, la construction du pont de Peney⁵ en amont de l'usine de Verbois actuellement terminé et celle du pont-rail de la Jonction⁶, qui est en voie d'exécution, ont fait l'objet de concours dans lesquels ingénieurs civils et architectes ont collaboré.

Au moment où paraîtront ces lignes, le concours organisé par l'Association pour la navigation du Rhône au Rhin relatif à l'étude d'une voie navigable entre le Rhône et le lac⁷ sera peut-être jugé. Le résultat en est attendu avec un vif intérêt.

Les problèmes d'après-guerre.

La crise que Genève traverse en ce moment ne l'empêche pas de se préparer aux problèmes d'après-guerre. Les aménagements du champ d'aviation ont été activement poussés depuis quelques années. Ils devront être complétés par la construction d'une aéro-gare qui fera sans doute l'objet d'un concours. Le pont-rail de la Jonction amènera par un tunnel sous le bois de la Bâtie les trains de marchandises dans le nouveau quartier industriel, où le port fluvial est prévu. « La route des jeunes » est un premier jalon dans l'équipement de ce quartier. Cet emplacement est assez vaste pour qu'une partie ait pu être détachée en vue de la création d'un centre

d'éducation physique et de sport qui est actuellement au concours ; il sera pourvu d'un grand stade pour les compétitions internationales, d'un stade secondaire, de pistes d'athlétisme et de salles de gymnastique.

La situation géographique de Genève, si particulière et qui pose des problèmes difficiles, a développé aussi la volonté de les résoudre et l'esprit d'initiative.

BIBLIOGRAPHIE

L'homme et la matière, propos sur le métier d'ingénieur,
par F. Turrettini, ingénieur, Dr h. c. ès sciences techniques. —
1 vol., 260 p., 55 figures. — Ed. du Rhône, Genève 1943.

L'ingénieur pense davantage qu'il n'apparaît à première vue. Ses préoccupations dépassent bien souvent le cadre de ses obligations immédiates et journalières ; mais sa pensée ne s'exprime guère, ou tout au moins ne s'exprime-t-elle pas facilement par écrit. Son langage n'est pas accessible au commun des mortels et il croit, à tort, que le langage de tous ne convient pas pour traiter des problèmes touchant aux sciences appliquées. Il en est résulté parfois un isolement des professions techniques parmi les autres et un détachement du public à l'égard du métier d'ingénieur dont on connaît mal les raisons d'être, les joies, les préoccupations, les concours qu'il apporte à la vie commune. Les ingénieurs sont le plus souvent responsables de cette situation ; d'une façon générale, ils ne savent pas ou jugent inopportun de faire valoir auprès de leurs semblables ce qui fait le charme, la beauté et l'utilité de leur activité.

M. F. Turrettini fait en cela exception et ses collègues lui sauront gré d'avoir avec autant d'habileté que de tact dévoilé des sentiments que l'on aimerait trouver plus souvent extériorisés. Il offre à tous, avec une sûreté remarquable, les résultats de ses réflexions sur la profession et les fruits d'une très longue expérience. Les ingénieurs liront ces lignes avec le profit et le plaisir que l'on trouve à voir exprimer clairement des idées que la hâte et les préoccupations empêchent le plus grand nombre de préciser et le public découvrira avec étonnement non plus les mystères, mais les charmes et les difficultés de l'une des activités humaines qui a le plus, au cours de ces derniers siècles, contribué à modifier ce cadre de notre existence. Cette découverte se fait sous la conduite

¹ Voir *Bulletin technique* du 25 février 1939, p. 41.

² Voir *Bulletin technique* du 12 août 1939, p. 209.

³ Voir *Bulletin technique* du 12 août 1939, p. 213.

⁴ Voir *Bulletin technique* des 29 juin 1940, p. 143 et 22 août 1942, p. 202.

⁵ Voir *Bulletin technique* du 7 octobre 1939, p. 257.

⁶ Voir *Bulletin technique* du 4 octobre 1941, p. 229.

⁷ Les projets classés en premier rang à ce concours seront publiés dans le *Bulletin technique*.